



# amicale Laique

DES VALEURS À VIVRE

SPORT

CULTURE

ENFANCE JEUNESSE

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 6 FEVRIER 2017

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE SAINT BRIEUC

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE-CENTRE DE VACANCES-



# SOMMAIRE



## **Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 1 février 2016**

### **Rapport moral**

#### **Rapport du Conseil d'Administration**

#### **Rapport financier**

#### **Rapport du Commissaire au compte**

#### **Rapport d'activité :**

##### **Culture**

##### **Jeunesse**

##### **Sport**

##### **Centre de vacances**

#### **Rapport d'activité –Rapport financier**

#### **Elections : Amicale Laïque + Amicale Laïque –Centre de Vacances**

#### **Débat et vote sur les différents rapports**

#### **Intervention des invités**



## Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 01 février 2016

### Présents :

#### *Membres du CA*

Jean Louis BATT, Camille BINDER, Catherine BINDER, Dominique BOURDONNAY, Laure DESWARTES, Morgan GUYONVARCH, Gilles LE CLERC, Bruno MENEZ, , Stanislas RAUD, Jean VAILLANT.

#### *Président de section sportive*

Benoit LE GUILLOUX (Badminton)

*Expert- comptable et comptable* : M. CHARLES, M. COURONNE.

*Commissaire aux comptes* : M. RAULT

#### *Personnalités invitées :*

BLEGEAN (Adjoint au Maire)

M. BREMONT

M. DANIEL (Adjoint au Maire).

M. LE BUHAN (Conseiller municipal)

M. LESAGE (député)

M. MOISAN (AROEVEN)

Mme PHILIPP (directrice du centre social)

Mme PRIOUR (animatrice)

M. ROLLANT (directeur général de la FOL)

Messieurs Blégean, Daniel et Lesage, pris par d'autres obligations, ont averti de leur retard

### Excusés :

*Membres du CA* : Yves LE SIDANER, Luc MIELI.

#### *Personnalités invitées :*

Mme BISSILLIAT-BONNET (Présidente de la CAF)

M. CADEC (Président du Conseil Départemental), sera représenté par M. BLEGEAN

Mme PARAIRE (Présidente de la FOL)

M. RIGOLOT (direction de la cohésion sociale)

M. ROTH (Ville de Saint Briec, coordinateur du programme de réussite éducative)

### **1- Ouverture de l'Assemblée Générale - Mot accueil du Président de l'AL, Camille BINDER.**

Accueil des personnes présentes. Présentation du rôle et du déroulement de l'AG.

### **2- Approbation du procès-verbal de l'AG du 2 février 2015**

Il n'y a pas de demande de modification. **Le PV est approuvé à l'unanimité**

### **3- Rapport Moral du Président de l'AL, Camille BINDER**

En premier lieu, Camille Binder revient sur un point qui avait été largement développé lors de la précédente AG : **la situation du Centre de loisirs de l'AL**. La Ville a apporté une réponse partielle en réduisant la capacité d'accueil de son centre municipal mais **la situation reste préoccupante** et il faudra reprendre les discussions sur le montant des prestations par journée et par enfant. Le 2<sup>ème</sup> point sur lequel il souhaite insister est la célébration, cette année 2015, **du 90ème anniversaire de notre AL**, association qui a joué un rôle primordial dans l'animation culturelle, sportive et sociale

de Saint Briec. L'AL compte actuellement parmi les associations les plus importantes du territoire, tant par le nombre de ses adhérents que par la diversité des activités proposées. **L'AL a su prendre le virage de la professionnalisation et poursuit sa fonction dans une société qui connaît une crise grave. Dans ce contexte difficile, l'association continue à affirmer et diffuser ses principes ; Ne renonce pas à ses ambitions éducatives ; Refuse la violence, la radicalisation et le rejet de l'Autre ; Favorise, à travers toutes les activités, le « vivre ensemble » et l'affirmation des valeurs de l'association.**

#### **4- Rapport de la secrétaire, Dominique BOURDONNAY.**

Activités du Bureau et du Conseil d'administration en 2015 : 6 réunions de bureau et 6 réunions du Conseil d'administration.

Rappel de ce qui concerne la gestion de l'association, les projets des différentes sections et les questions de personnel. Cette année deux points ont particulièrement mobilisé les administrateurs : **la question du centre de loisirs et la célébration du 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'AL avec une opération par mois tout au long de l'année 2015.**

L'AL a également su répondre aux sollicitations de la Ville et a participé à la concertation sur les politiques « jeunesse », culturelles et une réflexion sur la cohésion sociale.

#### **5- 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'AL**

Présentation par Vincent BERTIN d'un diaporama présentant les différentes actions qui ont marqué cette année : Un évènement par mois, avec la participation de chaque section. Ces actions ont permis de rassembler de nombreux adhérents, anciens adhérents et personnalités.

Un « service civique », accueilli pour 6 mois, a mené un travail important sur l'histoire de l'association (interviews, collecte de documents...) et a permis la réalisation d'une exposition dont les panneaux sont présentés dans cette salle.

#### **6- Rapport du vice-président chargé du secteur sportif, Jean VAILLANT**

L'intervention de Jean VAILLANT concerne les sections sportives qui n'ont pas de bureau spécifique (multisport, yoga et Gym Pilates), les activités des autres sections sportives seront présentées par leur responsable. Remerciements à tous les acteurs de ces sections, bénévoles et salariés. **Multisport** : Peu d'autres propositions d'activités sportives pour cette tranche d'âge. Jean Vaillant salue le travail réalisé pour impliquer les parents.

**Handball** : L'AL avait formé le projet d'ouvrir une section handball. Elle a dû y renoncer, le nombre d'adhérents restant trop faible, en dépit des opérations menées autour de ce projet.

**Boxe française** : Jean Vaillant présente le rapport d'Enora GRALL, qui ne peut être présente ce soir. A souligner : une forte montée des inscriptions, en particulier chez les féminines. L'accent mis sur la formation. Le projet d'ouvrir à terme une section enfants et/ou ados. La création d'un blog et l'ouverture d'un compte Facebook qui facilitent la diffusion des informations.

Belle réussite du championnat et gala organisé le 21 novembre. Il faut remercier l'équipe soudée qui a contribué au succès de cette soirée.

**Badminton** : Intervention de Benoit LE GUILLOUX

La section badminton de l'AL est un des plus gros clubs du département.

Encadrement de qualité avec la présence de deux salariés. Section dynamique et conviviale qui présente des résultats très satisfaisants et organise tournois, et autres évènements.

Importance du site internet interactif.

Benoit termine en remerciant tous les bénévoles et en présentant les projets de la section avec, en particulier, une politique accrue en direction des jeunes.

**Basket** : Luc MIELI, absent, est représenté par Jean Louis BATT.

Bilan sportif globalement satisfaisant. Un regret toutefois, l'équipe Pré-Nationale filles n'a pas pu être reconduite.

Un effectif en légère augmentation, avec l'arrivée de jeunes.

Les problèmes d'insalubrité de la salle H. Boucher ne sont toujours pas réglés.

La section s'est dotée d'un nouveau bureau. Le passage de témoin entre les membres sortants et les nouveaux s'est bien déroulé.

Remerciements à tous ceux qui assurent le bon fonctionnement de la section.

#### **7- Rapport de la vice-présidente chargée du pôle culturel, Laure DESWARTE**

Des activités variées et de qualité sont proposées aux adhérents : langues, théâtre, danse, encadrement.

Dans la section « **théâtre** », les départs successifs de deux animatrices ont posé problème. La nouvelle animatrice encadre deux groupes, un groupe « enfants » et un groupe « adultes ».

Création d'une troupe « Les Improvistes » qui fonctionne en autogestion et a présenté sa pièce le 11 décembre à la Passerelle.

Dans la section « **danse** », les effectifs sont en hausse. Le professeur suit régulièrement les formations proposées par Itinéraire Bis. Le gala de danse aura lieu le 18 juin 2016 à la Passerelle. L'aide des parents lors des inscriptions de début d'année et du gala de danse est vivement souhaitée. Les séances de la section « **encadrement** » ont lieu à la maison de quartier de la Ville Bastard. Un petit groupe. On souhaiterait de nouveaux adhérents.

La fréquentation marque un peu le pas en ce qui concerne les **langues**, en particulier en italien après le départ du professeur, qu'il n'a pas été facile de remplacer.

Les activités se heurtent au **problème de locaux** (inadaptés, trop étroits, difficiles d'accès) Un questionnaire a été distribué aux adhérents de façon à recueillir leurs remarques et leurs souhaits et améliorer ainsi la qualité de l'accueil.

#### **8- Rapport de la vice-présidente chargée du secteur enfance/jeunesse, Morgan GUYONVARCH**

Deux volets : l'accueil de loisirs, l'accompagnement à la scolarité et le programme de réussite éducative.

**Le centre de loisirs** : les craintes se confirment. Le bilan 2015 est négatif et les perspectives pour 2016 inquiétantes. Si la municipalité a en partie réagi en fermant quelques places du centre de loisirs municipal – ce qui nous a permis d'avoir des inscriptions supplémentaires – reste le problème du coût des repas. Jusqu'où l'AL pourra-t-elle maintenir son accueil de loisirs ? Quelles perspectives d'avenir ? Il est urgent de trouver une solution. L'AL va solliciter une entrevue avec M. le Maire. Tableau de la fréquentation du centre de loisirs et du public accueilli.

**Accompagnement à la scolarité et programme de réussite éducative** : Présentation de ces deux dispositifs aux modalités différentes.

Bilan de ce qui est réalisé sur le quartier Ouest : nombre d'enfants concernés, motifs d'inscription, rôle et statut du bénévole...

#### **9- Rapport financier par le trésorier, Bruno MENEZ.**

Présentation des différents tableaux et chiffres (bilan actif-bilan passif-comptes de résultat). Ces tableaux se retrouvent également dans le document remis à toutes les personnes présentes. Bruno Menez commente et explique ces résultats. Le résultat net comptable était négatif l'an dernier. Il est en croissance cette année et il dégage un excédent de produit. Bruno souligne la difficulté de maintenir un équilibre financier.

Cette année est marquée par une baisse des adhérents (moins 90, dont moins 60 sur le secteur jeunesse) avec, principalement la chute de l'activité du centre de loisirs. Un lourd déficit pour cette activité, alors que les charges qui y sont reliées n'ont pas baissé. La pluridisciplinarité de l'AL, avec le développement des sections sportives, a permis de redresser la situation.

La baisse des prestations avec la ville de Saint Brieuc est compensée par la croissance des prestations extérieures liées aux TAP (intervention de salariés de section sportive pour l'animation). Réduction de l'aide du Conseil Départemental sur les emplois associatifs.

Commentaire de M. CHARLES, expert-comptable : La gestion de l'association est de plus en plus rigoureuse et on se rapproche chaque année de l'équilibre financier.

#### **10 - Association AL-Centre de vacances**

En l'absence du président Y. LE SIDANER, c'est Catherine. BINDER, vice-présidente, qui intervient.

Les différents bilans et résultats sont présentés dans les documents d'assemblée générale. Un diaporama qui présente les différentes activités proposées lors des séjours.

Cette année, il faut noter une perte financière due à des désistements tardifs.

Des travaux ont été réalisés : réfection des sanitaires, de la cuisine. D'autres sont prévus (réfectoire, peintures, achat d'un lave-linge)

Différents partenariats : avec l'AROEVEN, dont le représentant M. MOISAN est présent dans la salle ; Convention avec le Cercle avec la Croix Lambert..

Un travail de communication va être réalisé avec l'appui d'un jeune stagiaire BTS : prise de contact avec les communes environnantes, promotion des séjours, recherche de partenariats...

### **11- Rapport de M. RAULT, commissaire aux comptes**

Rappel du rôle du commissaire aux comptes

**M. RAULT certifie que les informations données par le trésorier apportent une image fidèle des comptes de l'association.**

Il est également chargé de surveiller certaines conventions qui doivent être portées à la connaissance de l'assemblée. M. Rault énonce et présente ces conventions.

### **12 - Interventions des personnes présentes**

Avant le vote des différents rapports la parole est donnée à l'assemblée :

Une question sur le maintien des cours d'allemand. Réponse positive.

Une question concernant la salle mise à disposition pour les cours de théâtre. Ils ont lieu actuellement à l'ORB mais la Ville a besoin de cette salle pour 3 jeudis. Il n'y a actuellement pas de solution. Réponse de M. C. DANIEL : Pour ce qui est de la question des salles mises à disposition à titre temporaire, la Ville met en place une nouvelle politique en partenariat avec les associations, avec un service restructuré. Réponse au printemps.

### **13 - Approbation des différents rapports.**

**Rapports d'activités : Pas de vote contre, pas d'abstention. Approuvé à l'unanimité.**

**Rapport moral : Pas de vote contre, pas d'abstention. Approuvé à l'unanimité.**

**Rapport financier : Pas de vote contre, pas d'abstention. Approuvé à l'unanimité.**

**AL- Centre de vacances. Rapport d'activités : Pas de vote contre, pas d'abstention. Approuvé à l'unanimité.**

**AL- Centre de vacances. Rapport financier : Pas de vote contre, pas d'abstention. Approuvé à l'unanimité.**

### **14- Interventions des personnalités.**

**M. ROLLANT**, Délégué général à la Ligue de l'Enseignement, souligne le rôle important des associations dans le contexte actuel et réaffirme le soutien de la Ligue de l'Enseignement à ces associations, dont l'AL est l'une des plus importantes.

**M. DANIEL** Adjoint au Maire de Saint Briec, partage les valeurs de l'AL. La Passerelle est mise à disposition à titre gracieux pour le gala de danse de l'AL.

**M. BLEGEAN**, Adjoint au Maire de Saint Briec, entend rester fidèle à ce rendez-vous important qu'est l'AG de l'Amicale Laïque.

**Problèmes rencontrés dans les salles de sport :** En partenariat avec l'Office des sports, la Ville effectue un travail de recensement des bâtiments qui lui appartient, afin de déterminer les priorités, les problèmes de sécurité. Mise en place, sur plusieurs années (9 ans), d'un programme d'investissement.

**Accueil de loisirs :** Il faut trouver des solutions pérennes. Pour cela, il est nécessaire de poursuivre la concertation, de réunir tous les partenaires et coordonner l'ensemble des actions en direction des jeunes, en tenant compte de leurs demandes. Un comité de pilotage sera mis en place.

**Baisse de la dotation du Conseil départemental sur les emplois aidés :** Importance de l'équité entre les diverses associations.

**Nouvelle orientation politique dans le domaine sportif.** M. Blégean rencontrera tous les comités départementaux.

Les associations sont un élément important de la vie sociale du département.

**M. LESAGE**, Député, porte une attention toute particulière aux associations. Leur rôle est important ; elles permettent à chacun de s'épanouir et contribuent au bien vivre ensemble. M. Lesage salue l'engagement des bénévoles et des salariés.

#### **15- Renouveaulement du Commissaire aux comptes**

Après vote de l'Assemblée générale, **le cabinet Audacc est reconduit pour 6 exercices**, avec comme suppléant la société Consilium. Cette décision est approuvée à l'unanimité.

#### **16- Renouveaulement du CA. Elections**

**Tiers sortant :** Catherine BINDER, Yves Marie DONVAL, Morgan GUYONVARCH, Yves LE SIDANER, Mylène SALOU, Jean VAILLANT.

**Candidats :** Catherine BINDER, Morgan GUYONVARCH et Jean VAILLANT se présentent ainsi que Patrig MORIN et Martine MARY.

Pas de vote contre, pas d'abstention, **tous ces candidats sont élus à l'unanimité.**

\* \* \* \* \*

\* \* \*

\*

Après avoir encore une fois remercié tous les acteurs de l'association, **Camille BINDER** prononce la clôture de cette Assemblée Générale.

## Rapport moral

Le monde où nous vivons n'est pas celui que vise une association comme l'Amicale laïque de Saint-Brieuc. Les manifestations d'intolérance, de haine, de repli communautaire sont devenues fréquentes, brutales, délibérées ; les religions reviennent dans la vie publique ; des États où la démocratie semblait solide font le choix de régimes autoritaires ; le recours à la violence remplace le débat ; partout l'enrichissement financier personnel a pris le pas sur l'enrichissement intellectuel et social. Dans ce contexte, assumer ce que nous sommes ressemble à un acte de résistance. Affirmer nos principes de laïcité, notre attachement à la démocratie, à l'éducation, devient d'une urgence brûlante. C'est le sens que nous donnons à l'action de notre Amicale, association d'éducation populaire laïque : **laïque** parce que les humains font société au-delà de leurs appartenances sociales, politiques, religieuses, **éducation** parce que nous persistons à penser que c'est un moyen majeur pour faire progresser l'humanité, **populaire** parce que les apprentissages constituent l'essentiel de notre mode d'intervention ; **association** aussi, parce que nous croyons aux vertus de la vie associative comme moyen de développer la solidarité et comme espace de pratique de la démocratie.

Les mois qui viennent seront des moments de renouvellement des instances politiques nationales. Notre Amicale sera fidèle à son habituelle neutralité, neutralité qui ne nous empêche pas d'appeler nos adhérents à participer aux scrutins présidentiels et législatifs, et à porter la plus grande attention sur ce qui, dans les projets des candidats, concerne l'éducation, la jeunesse, le sport, la culture, la vie associative, la laïcité, le fonctionnement démocratique de la société.

Et pour cela, être nous-mêmes des exemples de démocratie associative, de promotion de la laïcité. Des améliorations sont possibles pour notre Amicale : circulation de l'information, transparence de nos fonctionnements, affichage de nos principes, etc. La remise en chantier de notre projet d'association serait une bonne occasion de faire progresser notre Amicale en ce sens.



En l'absence d'une opération forte comme en 2015, lorsque nous avons marqué les 90 ans de l'association, les instances ont consacré une large part d'action aux discussions avec la Ville sur deux dossiers : la Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens et les locaux. Une succession de rendez-vous avec les élus et les responsables administratifs de la Ville de Saint-Brieuc ont abouti à un renouvellement de la convention qui lie l'association et la Ville, et à des perspectives concernant les locaux – Foyer laïque et autres lieux.

En effet, le bâtiment dont dispose l'Amicale, boulevard Charner, est devenu une limite au développement de l'association, ce qui produit une stagnation des ressources, un mécontentement des adhérents voire des incertitudes quant à la possibilité de poursuivre nos activités et des conditions de travail difficiles pour nos professionnels et nos bénévoles. Au mois de juin, Monsieur le Maire a suggéré que l'AL pourrait intégrer un ancien bâtiment de l'école du Grand Clos. Nous avons dit « banco », sous réserve de conserver notre implantation, dans le bâtiment mis à la disposition de l'Amicale laïque par la Ville de Saint-Brieuc depuis 1925. Outre cette dimension historique, la présence d'un « Foyer laïque » dans le centre de Saint-Brieuc est un symbole fort auquel nous tenons. La vocation du Foyer laïque pourrait évoluer en s'ouvrant sur la ville tout en continuant d'héberger le siège de l'AL et quelques-unes de ses activités : salle de réunion, lieu d'expositions, ...

Une nouvelle Convention triennale est prête à être signée ... Elle confirme les engagements de la Ville à l'égard des implantations de l'association. Elle apporte aussi une réponse aux attentes de l'Amicale par rapport aux subventions. Sans méconnaître le contexte de restriction des crédits publics, nous avons demandé, une valorisation de celles-ci : c'était indispensable car les montants étaient inchangés depuis près de 10 ans. La subvention globale de fonctionnement passerait de 82 à 87 000 €, à quoi s'ajouteraient des éléments portant l'effort de la Ville en direction de l'Amicale

laïque à un montant supplémentaire voisin de 10 000 €. La Convention intègre les orientations politiques « vie associative », et « jeunesse » de la Ville ; elle engage notre association dans la poursuite de son activité, et incite à la recherche de mutualisation avec d'autres associations.

L'effort fait par la Ville de Saint-Brieuc en direction de notre Amicale doit être salué. Il est la reconnaissance de notre action ; il trouve donc une concrétisation dans des mesures inscrites dans la convention que nous devons signer. Je veux y voir aussi un hommage que la Ville rend à la vie associative briochine car, à notre attente sur le terrain des subventions, s'ajoutent des mesures techniques favorables à toutes les associations.



Au chapitre des satisfactions, signalons le progrès de nos activités sportives, en termes d'effectifs, de résultat sportif, d'évolutions positives.

À celui des difficultés, il faut rappeler les problèmes de notre Accueil de loisirs du Grand Clos qui a enregistré plusieurs importants déficits successifs, pour des raisons externes à l'association. Avec la Ville nous avons également cherché les moyens de sortir de ces difficultés ; nous enregistrons des avancées, et nous en attendons d'autres.

Je tiens aussi à signaler que l'association s'est engagée dans l'accueil des réfugiés en transit à Saint-Brieuc, apportant par là sa contribution à cette situation dramatique. Notre participation, modeste, correspondant à la nature de l'Amicale n'est rien d'autre que la mise en œuvre l'objectif de solidarité contenu dans le projet et dans l'histoire de notre association. Elle est aussi une manière de dire : « Nous sommes plus nombreux à vouloir accueillir qu'à vouloir rejeter. »



Ces dernières années, plusieurs consultations ont été menées par la Ville pour reformuler des politiques municipales dans les champs qui concernent l'Amicale Laïque de Saint-Brieuc. Elles débouchent sur des propositions dans lesquelles nous pouvons nous reconnaître. Pour autant, des progrès sont possibles à l'égard des associations, notamment en instaurant de la symétrie dans le partenariat, un partenariat dans lequel chacun écoute et respecte l'autre. Car il importe de reconnaître la vie associative non seulement pour l'activité qu'elle réalise au sein de la population, mais aussi pour les structures qu'elle a construit, et pour la capacité des associations à appréhender les problèmes et à trouver des solutions.

Une occasion se profile avec la révision du « Projet éducatif de territoire » : il conviendrait que celui-ci prît en compte l'action éducative du secteur associatif – s'agissant de l'Amicale laïque : le centre de loisirs, le centre de vacances, les activités sportives, la vie associative en tant que lieu de socialisation, d'apprentissage de la vie démocratique, de la construction collective des actions. Car, il faut le rappeler, notre association place son activité dans le champ de l'éducation, et elle souhaite être reconnue à ce titre comme acteur du Projet éducatif de territoire.

Pour notre part, nous plaçons et agissons pour la continuité de l'action éducative : éducation familiale - éducation scolaire - éducation populaire. À ce titre, l'action des associations est une réalité sur notre territoire et elle doit être inscrite comme telle dans le prochain PEDT. La continuité éducative est un atout pour les enfants et les jeunes : les associations d'éducation populaire accompagnent les jeunes sur le chemin de la citoyenneté, pour qu'ils deviennent des citoyens actifs, éclairés, capables de déchiffrer la société où ils vivent, capables d'en comprendre les mécanismes pour s'y inscrire et pour participer à son amélioration. C'est ce que nous appelons « faire des citoyens », pour reprendre le beau mot de Jean Macé, et c'est le programme de notre mouvement, la Ligue de l'enseignement depuis qu'elle a été lancée il y a 150 ans.

**Camille Binder, le 31 janvier 2017**

## Activités du Bureau et du Conseil d'administration

Depuis la dernière AG le CA s'est réuni à 5 reprises et il y a eu 7 réunions de bureau. Il faut y ajouter un CA et une réunion de bureau concernant l'AL- centre de vacances. Des administrateurs ont également rencontré à plusieurs reprises des représentants de la Ville – avec des visites sur site – pour envisager des solutions au problème de locaux insuffisants ou peu appropriés.

**Les travaux d'administration concernent en premier lieu la gestion de l'association et des activités:**

- Les achats ou renouvellement des équipements (mobilier de l'accueil-secrétariat, réparation, entretien du matériel informatique).
- Le suivi des activités, de l'évolution des effectifs.
- Les questions financières : le point sur les dépenses, le suivi de la trésorerie, les tarifs et les cotisations, la préparation de la plaquette.
- Les projets des différentes sections avec l'accompagnement de la troupe de théâtre et l'ouverture de nouvelles activités : un atelier d'arts créatifs et d'anglais pour les enfants.
- La préparation et l'organisation de manifestations telles que le forum des associations, le gala de danse, la soirée « théâtre » et celle qui marque la fin de l'année, avec l'intervention de différentes activités et - en particulier - des élèves des cours de langue.
- Des problèmes récurrents de locaux pour l'organisation des activités, notamment pour les cours de langue.

Il y a aussi **les questions concernant le personnel, les salariés :**

- Demandes de formation.
- Nouvelles embauches. Accueil et accompagnement de jeunes en service civique et emploi d'avenir.
- Réponses aux sollicitations des salariés (revalorisation de salaire, problèmes de parking...).
- Mise en place des entretiens professionnels.

A noter que, cette année, l'AL s'est associée à un stage de pré-rentree à l'intention des élèves du collège J. Macé et à l'accueil des migrants arrivés à Saint Briec suite au démantèlement de la jungle de Calais.

Mais la question qui a mobilisé tout particulièrement l'AL est celle des locaux. Une enquête menée auprès des adhérents montre que, s'ils apprécient le contenu des cours et le professionnalisme des enseignants, ils souhaitent plus de salles et des salles mieux adaptées. Il est vrai que le manque de locaux nuit au développement de l'association qui ne peut proposer de nouvelles activités. Des administrateurs ont donc rencontré à plusieurs reprises des représentants des services municipaux et des élus pour dresser un état des besoins de l'AL et chercher des solutions.

Je termine en remerciant les salariés et bénévoles de l'AL, avec lesquels il est toujours agréable de travailler.

**Dominique BOURDONNAY**  
**Janvier 2017**

Evolution des effectifs

	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Badminton	138	109	145	140	138	148	184	197	174	176
Basket	130	125	107	117	86	75	70	66	80	90
Boxe française	21	23	40	30	30	30	32	35	34	49
Handball	97	101	101	45	15					
Yoga	16	6	17	10	19	31	42	38	44	39
Gym-tonic	57	45	6	10	17	13	14	25	31	45
Multi-sports			36	39	54	49	46	68	54	54
<b>TOTAL SPORT</b>	<b>386</b>	<b>358</b>	<b>393</b>	<b>391</b>	<b>359</b>	<b>346</b>	<b>388</b>	<b>429</b>	<b>417</b>	<b>453</b>
Anglais	70	85	97	102	131	100	98	95	80	88
Espagnol	63	63	66	67	71	71	69	59	53	46
Chinois		4								
Allemand	18	15	11	17	18	14	18	7	8	10
Italien	11	26	24	27	24	29	23	17	37	20
<b>Total LANGUES</b>	<b>162</b>	<b>193</b>	<b>198</b>	<b>213</b>	<b>244</b>	<b>214</b>	<b>208</b>	<b>178</b>	<b>178</b>	<b>164</b>
Classic	96	91	96	108	84	116	105	115	121	147
Jazz										
Contemporain	5	3								
Zumba							50	49	39	22
Africaine										
Théâtre	25	26	16	18	56	46	35	24	18	23
<b>Total EXPRESSION</b>	<b>126</b>	<b>120</b>	<b>112</b>	<b>126</b>	<b>140</b>	<b>162</b>	<b>190</b>	<b>188</b>	<b>178</b>	<b>192</b>
Modelage		11								
Sophrologie										
Encadrement	10	13	11	12	16	11	9	6	6	6
Navigation	0									
Individuelles	35	21		16	25	47	37			
<b>Total Divers</b>	<b>45</b>	<b>45</b>	<b>11</b>	<b>28</b>	<b>41</b>	<b>58</b>	<b>46</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
CLSH	141	180	191	195	211	206	230	234	183	196
Accompagnement scola	46	51	57	77	75	55	82	67	51	49
Vouvray	121	162	167	161	165	157	166	160	145	150
<b>Total Jeunesse</b>	<b>308</b>	<b>393</b>	<b>415</b>	<b>433</b>	<b>451</b>	<b>418</b>	<b>478</b>	<b>461</b>	<b>379</b>	<b>395</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1027</b>	<b>1109</b>	<b>1129</b>	<b>1191</b>	<b>1235</b>	<b>1198</b>	<b>1310</b>	<b>1262</b>	<b>1158</b>	<b>1210</b>



# amicale Laique

DES VALEURS À VIVRE

SPORT

CULTURE

ENFANCE JEUNESSE

## RAPPORT FINANCIER 2015/2016

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE SAINT BRIEUC



**ATTESTATION**

Du 01/09/2015 au 31/08/2016

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

**Association AMICALE LAIQUE**  
**Pour l'exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016**

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total ressources</b>	<b>504 183,18 €</b>
<b>Résultat net comptable</b>	<b>9 041,51 €</b>
<b>Total du bilan</b>	<b>252 317,75 €</b>

Fait à Trégueux,  
Le 09/12/2016.

Benoit CHARLES,  
Expert-comptable.

**BILAN - ACTIF**

Du 01/09/2015 au 31/08/2016

<b>ACTIF</b>	Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016			01/09/2014 au 31/08/2015
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	8 060,25	6 452,26	1 607,99	1 855,49
Autres immobilisations corporelles	75 108,03	57 436,89	17 671,14	21 103,35
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>83 168,28</b>	<b>63 889,15</b>	<b>19 279,13</b>	<b>22 958,84</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Créances redevables et comptes rattachés				
Autres	66 227,90		66 227,90	74 123,50
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	32 139,00		32 139,00	32 088,89
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	131 244,76		131 244,76	144 672,39
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	3 426,96		3 426,96	1 118,62
<b>TOTAL (III)</b>	<b>233 038,62</b>		<b>233 038,62</b>	<b>252 003,40</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (V)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (VI)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>316 206,90</b>	<b>63 889,15</b>	<b>252 317,75</b>	<b>274 962,24</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

**BILAN - PASSIF**

Du 01/09/2015 au 31/08/2016

<b>PASSIF</b>	Du 01/09/2015 au 31/08/2016	Du 01/09/2014 au 31/08/2015
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	136 714,55	119 003,74
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	9 041,51	17 710,81
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>145 756,06</b>	<b>136 714,55</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques	37 705,00	33 955,00
Provisions pour charge		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>37 705,00</b>	<b>33 955,00</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL (IV)</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 246,73	14 184,25
Emprunts et dettes financières divers (3)		
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 630,00	8 025,00
Dettes fiscales et sociales	33 311,24	32 306,25
Redevables créditeurs		
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 850,72	3 525,86
<b>Instruments de trésorerie</b>		
<b>Produits constatés d'avance</b>	14 818,00	46 251,33
<b>TOTAL (V)</b>	<b>68 856,69</b>	<b>104 292,69</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>	<b>(VI)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>252 317,75</b>	<b>274 962,24</b>
(1) Dont à plus d'un an	4 234,63	9 246,73
(1) Dont à moins d'un an	64 622,06	95 045,96
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/09/2015 au 31/08/2016

	Du 01/09/15 au 31/08/16	Du 01/09/14 au 31/08/15
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	236 121,25	220 101,95
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	212 016,12	209 997,91
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	36 006,48	45 104,86
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	20 039,33	9 444,76
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>504 183,18</b>	<b>484 649,48</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>		
Achat de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achat de matières premières et de fournitures		
Variation de stock de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stock d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	182 996,75	162 813,35
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	234 401,62	229 912,78
Charges sociales	71 808,70	69 128,60
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	7 100,96	5 528,83
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	715,63	665,79
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>497 023,66</b>	<b>468 049,35</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>7 159,52</b>	<b>16 600,13</b>
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	752,35	579,34
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>752,35</b>	<b>579,34</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	179,04	34,13
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>179,04</b>	<b>34,13</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>573,31</b>	<b>545,21</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	1 785,52	1 304,12
Sur opérations en capital	3 500,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges	192,00	316,00

**10202 - Association AMICALE LAIQUE**  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

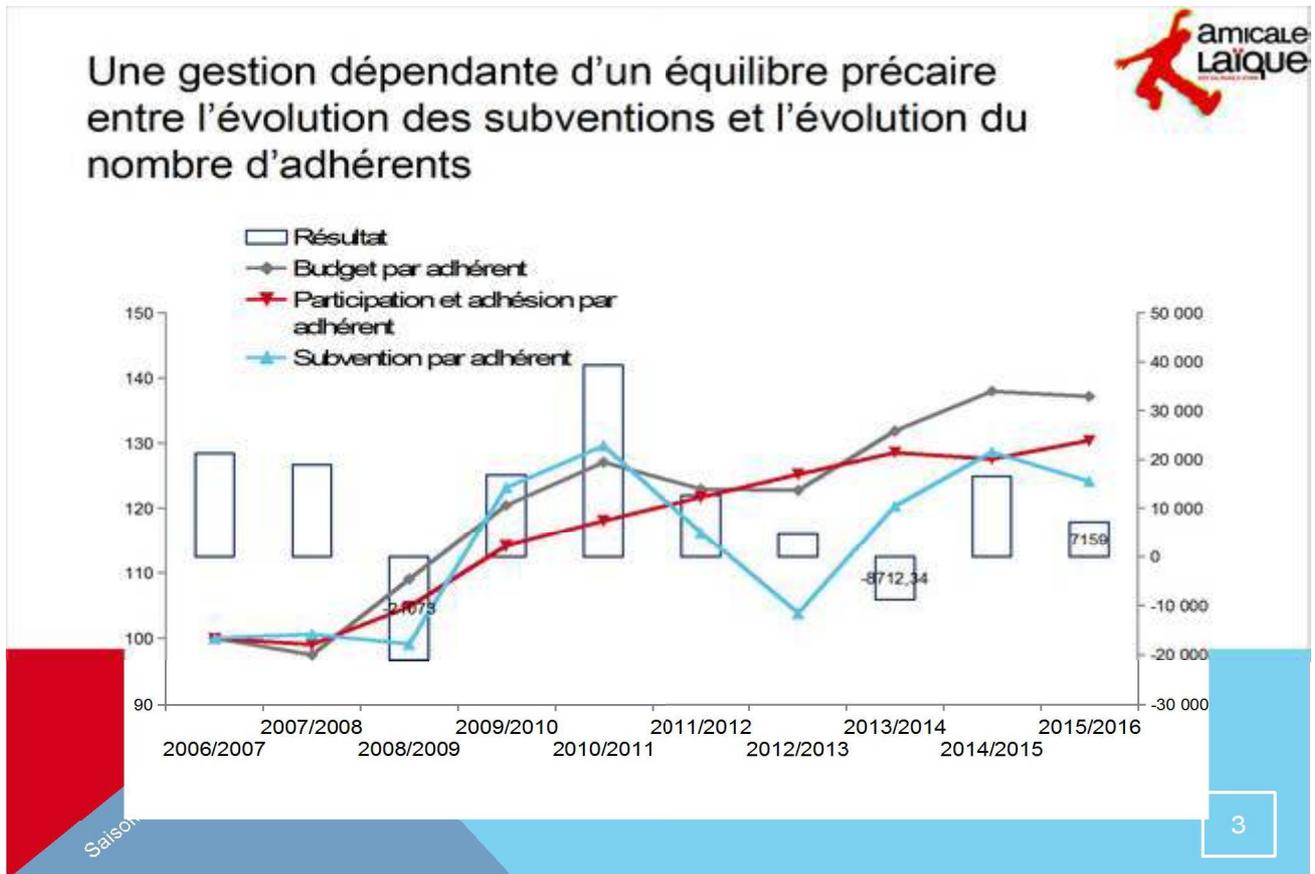
**Du 01/09/2015 au 31/08/2016**

	Du 01/09/15 au 31/08/16	Du 01/09/14 au 31/08/15
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>5 477,52</b>	<b>1 620,12</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	226,84	1 054,65
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 942,00	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>4 168,84</b>	<b>1 054,65</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>1 308,68</b>	<b>565,47</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>9 041,51</b>	<b>17 710,81</b>
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>510 413,05</b>	<b>486 848,94</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>501 371,54</b>	<b>469 138,13</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>9 041,51</b>	<b>17 710,81</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL PRODUITS</b>		
<b>CHARGES</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL CHARGES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>9 041,51</b>	<b>17 710,81</b>
<i>* Y compris :   Redevances de crédit-bail mobilier                   Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
<i>(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de</i>	<i>1 308,68</i>	<i>565,47</i>

## Le seuil des 500 000 € de budget à nouveau dépassé avec un équilibre financier relatif compte tenu des difficultés du centre de loisirs

Le produit d'exploitation de l'Amicale Laïque dépasse pour la seconde fois depuis sa création les 500 000 € avec un nombre d'adhérents qui progresse sensiblement (+38 soit +4%).

L'équilibre financier se maintient à nouveau cette saison avec un excédent de 7 159 € soit **1,4% du produit d'exploitation** malgré un résultat à nouveau plombé par le centre de loisirs (-12000 €)



Ce graphique permet de comparer l'évolution du budget par adhérent à celle des cotisations et des subventions sur 10 ans (base 100 saison 2006/2007) et leurs conséquences sur l'équilibre financier. Il permet de visualiser deux tendances :

Une évolution moins rapide des cotisations des adhérents que le budget généré par adhérent.

Une évolution très aléatoire des subventions, souvent déconnectée du nombre d'adhérents.

Cette analyse amène deux conclusions pour comprendre l'équilibre financier de notre association :

Plus l'écart entre le budget par adhérent et sa cotisation augmente plus l'AL est dépendante des subventions. Ainsi les déficits les plus importants sont enregistrés en 2008/2009 (-21000 €) et 2013/2014 (-8700 €) lorsque cet écart est élevé et que la subvention par adhérent baisse fortement.

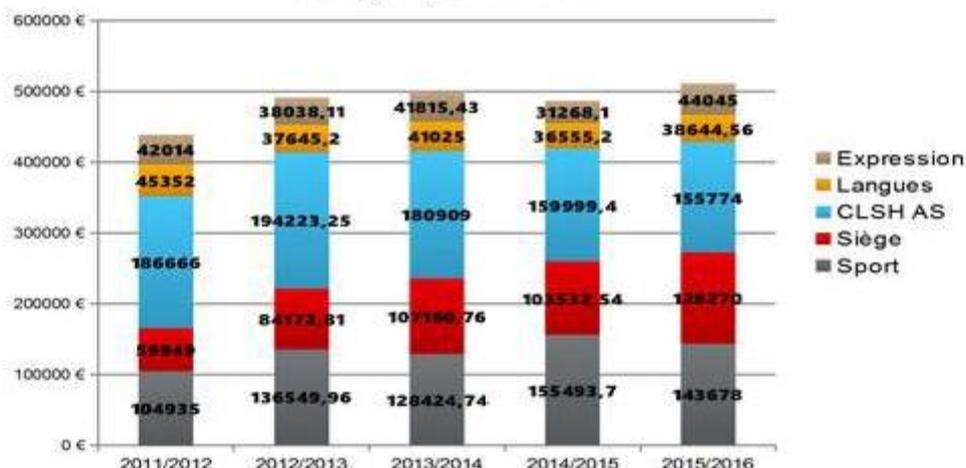
L'équilibre financier de l'AL est intimement lié à l'évolution des subventions avec le nombre d'adhérents.

Pour cette saison, l'équilibre est tout juste atteint grâce à la progression des cotisations par adhérent alors que les subventions par adhérent ont baissé, consécutive principalement à la titularisation de poste d'accueil/secrétariat (Magalie) depuis septembre 2015 et la suppression de 8000 € d'aide de l'Etat.

## Deuxième année de déficit du centre de loisirs : -12 000 €



Budget par section



Saison

4

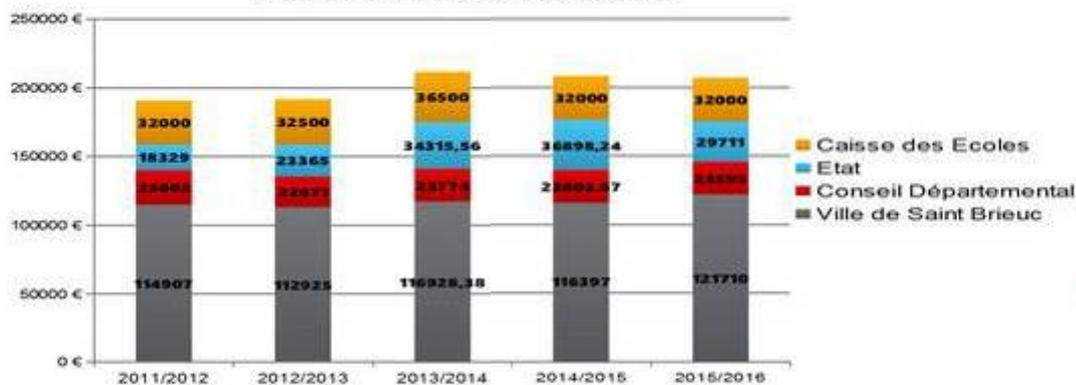
La saison 2015/2016 est marquée à nouveau par la poursuite du recul de l'activité du centre de loisirs avec un déficit à -12 000 € (contre -15 000 € la saison précédente).

Cette saison, c'est encore la bonne santé des autres activités qui permet d'absorber ce déficit avec notamment la poursuite du développement de la danse (+21% d'adhérents), de la gym Pilates (+45%), la boxe (+44%) et du basket (+12%). Le badminton maintient ses effectifs à 176 et reste la première section sportive. A l'inverse le pôle « langues » peine à renouveler ses effectifs (baisse d'un tiers des adhérents en 5 ans)

## Une croissance de la subvention de fonctionnement de la ville de Saint Briec et la fin de l'emploi aidé d'accueil par l'Etat.



Évolution des subventions



Saison

5

La principale baisse de subvention concerne la titularisation de poste d'accueil/secrétariat depuis septembre 2015 qui a entraîné la suppression de 8000 € d'aide de l'Etat compensée par le retour d'une subvention du CNDS pour le badminton (1500 €). Même si elle ne figure pas sur ce graphique, on notera également **l'aide de Michel Lesage 3000 € issue de sa réserve parlementaire.**

La subvention de la ville de Saint Briec a également progressé sur la partie subvention de fonctionnement sport et projet Programme de Réussite éducative (+6000 €).



# PÔLE CULTUREL

Association Amicale Laïque saint **brieuc**

- ✓ **DANSE**
- ✓ **THEATRE**
- ✓ **ENCADREMENT**
- ✓ **LANGUES :**

- ANGLAIS
- ESPAGNOL
- ITALIEN
- ALLEMAND

## PÔLE CULTURE

Nous avons pu le vérifier grâce au travail sur les archives réalisé pour le 90ème anniversaire de l'association, le théâtre, la danse sont les activités culturelles historiques de l'Amicale Laïque. Grâce elles l'Amicale a encore une fois été à l'honneur en occupant par deux fois la scène nationale de la PASSERELLE.

La première, le 11 décembre 2015 avec la pièce « Stupéfiante famille » créée et présentée au petit théâtre devant 200 personnes, par la troupe de l'Amicale « Les Improvistes »

Et la seconde grâce aux danseuses lors du gala de juin dernier qui réunit plus de 400 spectateurs dans la grande salle.

Les arts plastiques refont leur apparition grâce Nolwenn CLECH notre animatrice accompagnant la scolarité sur le quartier du Plateau qui a proposé en lien avec le programme de réussite de la ville, des ateliers d'Art plastiques pour enfant « Le LABO CREAMIF ». Ce projet a pu voir le jour grâce à la mise disposition par la ville, d'une salle dans les locaux du bâtiment associatif du Grand Clos. Cette salle entièrement dédiée aux Art Plastiques va nous permettre, les années futures, de proposer des nouveaux ateliers pour enfants ou adultes.

### THEATRE

**L'atelier :** 2015-2016 : 16 adhérents , 8 jeunes, 8 adultes

Après le départ de Brigitte Desury en 2014, puis celui de Catherine Laouenan un an plus tard, les cours de théâtre ont repris en septembre 2015, sous la houlette de Sigrid Gassler. Elle encadre le groupe d'enfants déjà existant, et a ouvert également une activité « adultes ». Comme l'an dernier, où il y avait eu une quarantaine de spectateurs, une présentation du travail des groupes a eu lieu en juin au petit théâtre de la maison du temps libre.

**Les Improvistes**, après la représentation au petit Théâtre La Passerelle la troupe s'est remise au travail avec l'aide d'Eric Pingault, metteur en scène et comédien. Ils travaillent désormais sur l'interprétation de sketch de Karl Valentin.

### DANSE

2015-2016 : 147 adhérents : 117 jeunes, 20 adultes une salariée 14h30, 12 ateliers

Les années de Gala sont toujours particulières car un tel événement demande plusieurs mois de préparation pour les élèves et pour Mélissa, la professeur.

Cet investissement a été largement récompensé, car le Gala du 18 juin était une nouvelle fois une réussite. Les 450 spectateurs ont pu apprécier l'originalité et la qualité des chorégraphies interprétées par les jeunes ou les moins jeunes.

Nous pouvons également remercier les bénévoles qui nous ont permis d'organiser cette représentation en s'occupant des enfants toute la journée dans les coulisses.

Les effectifs des cours sont cette année encore en hausse, mais avec des déséquilibres nécessitant de trouver des solutions pour une meilleure régulation.

## **ENCADREMENT**

2015-2016 : 6 adhérents, une bénévole

Cette activité artistique est certes plus confidentielle que le théâtre, les langues ou la danse, mais elle réunit un public fidèle depuis plusieurs années, sous la houlette de Catherine Binder, animatrice bénévole il faut le souligner. Une exposition des travaux a lieu chaque année au Credit Mutuel enseignant. Les cours ont lieu à la salle de la Ville Bastard.

## **LANGUES**

2015-2016 : 164 adhérents adultes trois salariés, une bénévole (allemand) 23h45, 19 cours

Les cours de langues de l'Amicale Laïque sont également reconnus sur la ville de Saint Briec. En effet, l'Amicale qui sans doute été précurseur dans les années 70 en créant des cours de langues a su également maintenir la qualité de l'enseignement grâce à l'engagement de ses professeurs ; salariés et bénévoles.

Malheureusement, les effectifs subissent, ces dernières années, une baisse constante pour l'ensemble des langues on s'aperçoit qu'il est de plus en plus difficile de créer des cours de débutants.

Nous cherchons bien entendu les raisons de cette évolution. Est-ce peut-être un manque d'intérêt de la population pour l'apprentissage des langues ? la baisse de pouvoir d'achat ? ...

Bien entendu nous n'avons pas les réponses. La seule que nous ayons c'est que nous sommes persuadé de la qualité de nos quatre enseignants Pascale, Marie-Pascale, Catarina et Anthony qui font preuve d'une grande motivation, et d'un dévouement sans faille.

C'est pourquoi nous réfléchissons sur la qualité d'accueil. Nos locaux qui ne sont pas réellement adaptés, la problématique de stationnement au bord du 24 bd Charner avec les stationnements payants, le matériel pédagogique, ...

Dans cette perspective nous attendons des réponses de la ville en ce qui concerne l'utilisation et la rénovation du bâtiment associatif de l'école du Grand Clos.



# PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Association Amicale Laïque saint **brieuc**

- ✓ **ACCUEIL DE LOISIRS**
- ✓ **ACCOMPAGNEMENT A  
LA SCOLARITE**

## Enfance Jeunesse

Trois axes au cœur de l'Enfance-Jeunesse à l'Amicale Laïque : accompagnement à la scolarité, accueil de loisirs, centre de vacances.

L'Amicale Laïque ne se définit pas comme une « association de jeunesse », elle a pourtant une action transversale en direction des jeunes, tout au long de l'année, à travers les trois axes énoncés ci-dessus, auxquels s'ajoutent ses activités sportives et culturelles.

En 2016, parmi nos 1200 adhérents, nous comptons plus de 800 jeunes.

- Du côté de l'accompagnement à la scolarité :

Ce dispositif, commun aux trois quartiers briochins, aide les enfants qui en ressentent le besoin au niveau de leurs scolarité et les parents. Au printemps 2016, l'État ayant fait part d'un moindre engagement dans le dispositif, la Ville a réunit les partenaires pour rechercher des solutions. Afin de sauvegarder un dispositif qui nous semble être un enjeu majeur dans les quartiers, l'Amicale a participé à de multiples rencontres et échanges. Au terme de ces échanges pour pérenniser les actions, la CAF a confirmé notre position de porteur de projet. Ainsi nous mettrons en place les formations pour les bénévoles et les parents.

Nous poursuivons notre action au travers du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), sur le secteur du Point du Jour et au travers du Projet de réussite éducative (PRE) via la mise à disposition de nos trois animatrices. Saluons, à cette occasion, Camille Bataille nouvellement arrivée dans l'équipe de l'accompagnement à la scolarité.

- Du côté de l'Accueil de loisirs :

Depuis 1980, la ville de Saint-Brieuc confie à l'Amicale laïque la gestion de missions éducatives dans le quartier Ouest, par le biais notamment du CLSH devenu « Accueil de loisirs ». Nous tenons à poursuivre ce partenariat pour ancrer les valeurs associatives au cœur de la vie briochine.

L'année passée, lors de notre AG je revenais sur le sens du mot partenariat : « Être partenaire, c'est prendre en considération les avis et les remarques des uns et des autres ». Nous constatons que ce « partenariat » prend vie, peu à peu.

Nous avons été sollicités dans le cadre du projet « Place à la jeunesse » pour lequel l'agglomération a reçu une dotation de 3,5 millions d'euros pour des projets « innovants ». Nous rappelons que certains de nos projets occupent une place importante et remplissent des missions de service public, même s'il ne constituent pas des « innovations » ; pour autant, il doivent recevoir des soutiens financiers pour perdurer, et pour permettre de lancer ces nouveaux projets dits innovants.

Lors des discussions pour le renouvellement de la Convention triennale, la Ville nous a enfin entendus sur le prix du repas : en effet, les repas nous seront désormais facturés 4,19€, tarif demandé aux enfants non briochins fréquentant les écoles de Saint Brieuc ; nous en sommes satisfaits, mais l'avenir de notre centre de loisirs reste problématique. Il accuse à nouveau un déficit de 12 000 € malgré une hausse de fréquentation après les décisions de la Ville concernant le Centre de Berthelot. Les échanges visant à la recherche d'une solution pour stabiliser notre accueil de loisir devront être poursuivis.

- Du côté de Vouvray ...

*voir compte-rendu séparé.*

\*\*\*\*\*

Toujours avec l'objectif de former ses professionnels, l'Amicale Laïque a accompagné Anne-Sophie dans sa formation pour un « BPJEPS Loisirs tous publics » durant trois ans. Elle sera remplacée par Élie durant les prochains mois : lui aussi sera accompagné dans son projet de professionnalisation dans le secteur de l'animation. Nous lui souhaitons la même réussite qu'à Anne-Sophie.

À l'heure de l'évaluation et du renouvellement des Projets éducatifs de territoire – incluant les temps d'activités périscolaires – nous indiquons notre souhait de participer à ce bilan et à la co-construction du PEDT 2017-2019. Nos animateurs sont diplômés, et leur savoir-faire peut servir aux enfants briochins dans le cadre des TAP. Et surtout, nous voulons faire valoir la continuité de l'action éducative, dont notre association est partie prenante. La vie associative offre des opportunités d'apprentissage bien utile pour la formation des futurs citoyens : autonomie, prise de responsabilités, pratique de la solidarité, ...

## **Accueil de Loisirs Sans Hébergement : 3 – 12 ans**

### **Ecole du Grand Clos**

Chaque mercredi et pendant les petites vacances scolaires nous accueillons les enfants de 3 à 12 ans. Après l'inscription et l'adhésion les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant à la journée (pendant les vacances) à la demi-journée avec ou sans repas. Les mercredis elles ont également la possibilité de les inscrire juste pour le repas.

Le mercredi un système de transport scolaire est organisé par la ville afin d'aller chercher les enfants dans les écoles après la classe.

Les enfants sont encadrés par 6 ou 7 animateurs B.A.F.A.. Ils sont embauchés en Contrat d'Engagement Éducatif (contrat spécifique dans la branche de l'animation pour les Accueil Collectif de Mineur). Avec ce CEE, ils ne peuvent travailler que les mercredi et les petites vacances, ils ont donc d'autres employeurs ou sont étudiants.

Les animateurs proposent un planning d'activités en lien avec le projet pédagogique. Il permet aux enfants de passer un moment de loisirs et de repos dans une ambiance détendue et sécurisée. Les enfants inscrits au basket peuvent aller à leur entraînement de Basket le mercredi après midi dans le cadre de l'Accueil de Loisirs.

Suite à la réforme des rythmes scolaires et les choix de la ville de Saint Briec, les effectifs de l'accueil de loisirs ont subi une baisse importante en 2014-2015. Le réajustement des effectifs des accueils de loisirs municipaux en septembre 2015 nous a permis d'augmenter à nouveau nos effectifs. En effet, lorsque les accueils de loisirs municipaux sont complets les familles sont réorientées vers l'Amicale Laïque.

On constate que les effectifs des mercredis après midi sont redevenus corrects, environ 60 enfants, pour autant ceux des vacances scolaires restent très insuffisants.

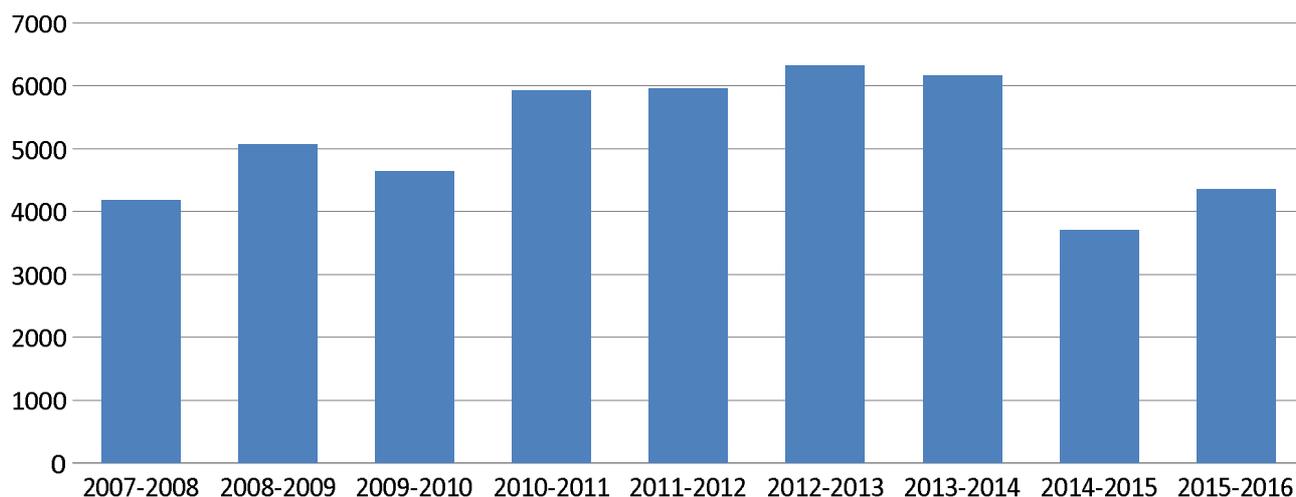
Nous venons d'apprendre, le 12 janvier dernier, l'engagement de la Ville de réduire le coût des repas fournis par la cuisine centrale devrait baisser nos charges, mais sans retrouver l'équilibre financier.

L'embauche d'une directrice avec un contrat aidé permet d'abaisser les coûts de fonctionnement, mais cela reste une situation peu pérenne. Depuis trois ans, Anne Sophie LORANT est en charge de la gestion. Après l'obtention d'un BPJEPS Loisirs Tous Publics elle a assuré de la direction de l'Accueil de Loisirs. Son contrat s'achevant en février 2017, l'Amicale devra recruter un nouvel emploi d'avenir et assurer sa formation avec la perspective de lui confier la responsabilité du centre. Former des jeunes, les faire entrer dans un cursus d'apprentissage, leur permettre une première expérience fait partie de notre mission d'Éducation Populaire mais nous aimerions avoir la possibilité de gérer notre accueil de loisirs de manière pérenne et professionnelle.

#### **Fréquentation :**

Cette année nous avons réalisé 1201 journées enfants, 1611 demi-journée avec repas et 325 ½ journée enfants (sans repas) contre 1011 journées enfants et 1420 demi-journées enfants avec repas et 262 demi-journée enfant (sans repas) pour la saison 2014/2015

### Évolution de la fréquentation :

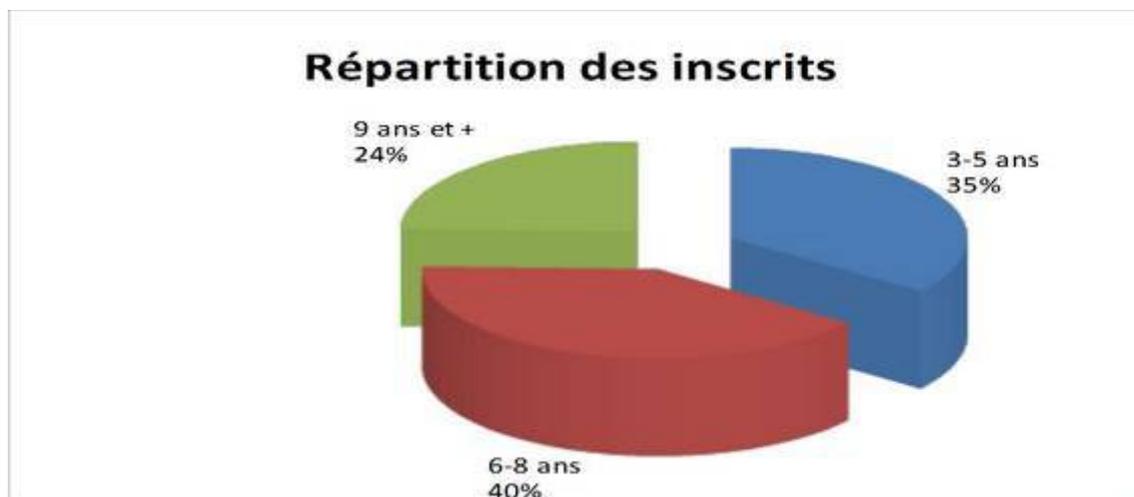


En termes de demi-journées de présence on constate une augmentation de 17% pour rappel elle avait baissé de 40% en 2014-2015

### Le public accueilli :

Cette année, 196 enfants ont participé au centre de loisirs (185 en 2014-2015, 235 en 2013-2014 et 250 en 2012-2013) soit une hausse du nombre d'inscrits de 7% cette année

Ils sont répartis comme suit :



l'accueil a fonctionné pendant 34 mercredis avec en moyenne 58 enfants par jour.  
Pendant les vacances nous avons moins d'inscrits 44 en moyenne pour 31 jours d'ouverture.

## L'accompagnement à la scolarité

Le dispositif d'Accompagnement à la scolarité, commun aux trois quartiers briochins, se définit comme « l'ensemble des actions qui visent à offrir aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social ». Il s'agit également d'accompagner les parents dans la scolarité de leurs enfants.

L'Amicale Laïque partenaire du dispositif briochin aux côtés des centres sociaux et de la ville est employeur des animatrices coordinatrices sur les trois quartiers : Plateau, Croix Saint Lambert et Point du jour.

L'Amicale Laïque est également porteur du projet C.L.A.S. sur le quartier Ouest. C'est pourquoi, les éléments et les chiffres développés dans ce document sont issus exclusivement du quartier Ouest (Point du jour).

L'association Anim'action sud est porteuse de dispositif sur le quartier de la Croix-Saint-Lambert et Loc Service sur le Plateau

Les objectifs principaux sont :

- Aider les enfants, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir,
- Élargir les centres d'intérêts des enfants, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche,
- Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective,
- Redonner confiance à l'enfant en ses capacités de réussite,
- Développer l'autonomie de l'enfant dans son apprentissage,
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant,
- Contribuer à l'épanouissement personnel de l'enfant et donc à de meilleures chances de succès à l'école.

Cette année, sur le quartier Ouest, le dispositif s'est déroulé d'octobre à fin mai. Lors des séances d'accompagnement à la scolarité, le bénévole s'occupe de 2 enfants maximum. Les bénévoles accompagnent toujours les mêmes enfants afin de favoriser la relation de confiance et une meilleure connaissance de l'enfant et ses particularités. Nous avons des bénévoles qui interviennent deux fois par semaine et des enfants qui viennent au maximum 2 soirs par semaine.

Les accompagnements ont lieu trois soirs par semaine pour les enfants d'âges primaire (6-11 ans), d'octobre à juin :

- Lundi au Centre Social
- Mardi au Centre Social et au Magic (lieu d'accueil Bd de la Tour d'Auvergne)
- Jeudi au Centre Social

Pour les collégiens les accompagnements ont lieu le mardi soir, le jeudi soir et le mercredi après-midi au centre social ou à la bibliothèque.

## 1) Les Familles

Année 2011-2012	Année 2012-2013	Année 2013-2014	Année 2014-2015	Année 2015 - 2016
46 accompagnements scolaires	52 accompagnements scolaires	55 accompagnements scolaires	51 accompagnements scolaires	49 Accompagnements scolaires

Cette année, 49 accompagnements ont été mis en place.

### a) Répartition CLAS/ PRE

Les accompagnements sont répartis de la façon suivante :

- **36** accompagnements 6-11 ans  
*42 accompagnements en 2014 - 2015*
- **13** accompagnements de collégiens  
*9 accompagnements en 2014 - 2015*

### b) Orientation des familles

Pour la majorité des demandes, les familles sont orientées par les établissements scolaires (53%). 14% des familles sont venues d'elles-mêmes inscrire leur enfant à l'accompagnement à la scolarité. Le bouche à oreille a permis à certaines familles d'avoir connaissance de ce dispositif, en effet 12% prétendent en avoir eu connaissance par le biais d'ami(e)s. Enfin les travailleurs sociaux (du département ou du CADA) informent et orientent les familles vers les centres sociaux et plus particulièrement vers l'accompagnement à la scolarité.

### c) Motifs d'inscription

*Pourquoi les familles viennent-elles inscrire leurs enfants à l'accompagnement à la scolarité ?*

Plusieurs raisons sont invoquées par les familles :

- 1- Les difficultés scolaires de l'enfant – *16 demandes sur 49*
- 2- La non-maîtrise de la langue française par les parents – *18 demandes*
- 3- Le manque de concentration, conflit au moment des devoirs – *11 demandes*
- 4- Conseil des enseignants, professeurs – *6 demandes*
- 5- Parents qui travaillent – *2 demandes*

## 2) Les Bénévoles

Cette année, 27 bénévoles sont intervenus (30 en 2014- 2015), dont 5 nouveaux. Parmi les bénévoles, **74% sont retraités (20 bénévoles), 11 % en activité (3 bénévoles), 4% sont privés d'emplois et 11 % sont étudiants (3 bénévoles)**. Une grande partie de nos bénévoles sont des retraités, en effet nous avons du mal à mobiliser les étudiants contrairement aux autres centres sociaux qui sont à proximité du campus universitaire.



# PÔLE SPORTIF

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE SAINT BRIEUC

- ✓ BASKET BALL
- ✓ BOXE FRANCAISE  
SAVATE
- ✓ BADMINTON
- ✓ MULTISPORT
- ✓ YOGA
- ✓ GYM PILATES

## Savate – Boxe française

### Saison 2015/16 :

#### Effectifs:

Forte montée des inscriptions et particulièrement féminines cette année : 27 femmes pour 21 hommes ! D'après le sondage auprès d'elles, c'est le bouche à oreille qui a permis cette progression.

Effectif en hausse : 49 inscrits contre 34 la saison 2014/15.

#### Compétitions :

Challenge et critérium de Bretagne à Rennes : 3 femmes et 3 hommes, pas de champion.

Championnat France technique (Marseille) : 1 homme en 8<sup>ème</sup> de finale.

Combat : Christophe Delande, cherche à passer en 1<sup>ère</sup> série (il lui faut gagner des points via des combats)

#### Passages grades :

- Gant d'Argent Technique 1<sup>er</sup> niveau : Romain Raffray
- Gant jaune : Nathalie Dubois, Brandon Kaouachi et Gaël Damour
- Gant rouge : Agathe Perrin, Alexandra Bellay, Tony Philippe et Anthony Etesse
- Gant vert : Sylvain Lahad et Mathis

#### Monitorat :

Trois moniteurs diplômés : Gaël Damour (major de promo) qui a quitté le club pour ses études, Nathalie Dubois qui a ouvert la section enfants en septembre 2016 et Christophe Delande qui secondent les enseignants actuels tout en continuant de s'entraîner pour accéder à la 1<sup>ère</sup> série.

Jean-Pierre Nicolas, ancien enseignant, est revenu professionnellement sur St Brieuc, il étoffe donc l'encadrement du club cette saison actuelle également.

#### Journée départementale du sport féminin :

2 participantes... Intérêt de continuer à y participer?

#### Autres participations :

2 personnes se sont investies avec l'Amicale Laïque pour encadrer des cours à des jeunes gens (via Vincent).

#### Divers :

Le blog ([alsbfb.blogspot.fr](http://alsbfb.blogspot.fr)), le facebook spécifique à la Boxe vivent grâce à l'investissement de plusieurs personnes et les informations circulent beaucoup mieux au sein de la section.

Le championnat et gala organisé le 21 novembre a été une belle réussite, tant au niveau de la soirée que de l'équipe soudée qui s'est montée pour les rendre possibles.

Petit bémol cependant, le gala passé et la saison finie, l'équipe s'étiole un peu désormais et les moyens de communication ne sont plus alimentés...

**Enora Grall  
Janvier 2017**

## Basket Ball

Sur la saison 2015-2016 la section basket peut se féliciter d'une année globalement réussie.

Un nouveau bureau a été mis en place en début de saison avec un nouveau président Julien Micheau, un nouveau trésorier David Hélène, une nouvelle secrétaire Cécile Le Goallec, David Huitric salarié de l'Amicale Laïque et un membre un peu « électron libre » Sébastien Pinault. Le bureau est composé exclusivement de parents de joueurs évoluant au sein des différentes catégories. Ce bureau a décidé d'offrir un ballon et un tee-shirt du club à chaque licence signée.

Le site internet de la section a changé d'hébergeur. Guillaume Ménier, un joueur de l'équipe senior, s'occupe de mettre à jour le site, régulièrement : Photos, heure de RDV, score, contacts...

Nous avons engagé huit équipes dans les différents championnats avec un total nombre de licenciés de 91 soit une augmentation importante puisque nous perdons une vingtaine de licenciés par rapport à la saison 2014-2015 (équipe féminine, membre ancien bureau et quelques jeunes). Les seniors filles ont été dissoute car aucune fille n'est restée au club.

Notre équipe senior masculine finit 3<sup>ème</sup> du championnat Pré-région avec une saison intéressante vu la difficulté d'avoir une équipe compétitive en fin d'année. La participation à la vie du club est difficile sauf pour deux d'entre eux.

Nos équipes jeunes au nombre de 7 couvrent toutes les catégories d'ages : U9M, U9G, U11G, U13G, U13F, U15M, U15F. Le bilan est satisfaisant surtout chez les plus petits car la plupart des équipes sont passées en niveau supérieur au cours des différentes phases malgré le nombre important de débutants et débutantes par équipe. Ils grandissent ensemble et nous constatons que le basket demeure un merveilleux outil pour passer les valeurs d'Éducation populaire.

Nous avons aussi continué notre entente avec le club de Quintin pour l'équipe U15F mais les filles et parents se plaignent de la distance entre les deux salles.

Un brunch en milieu d'année et un barbecue pour la clôture de la saison ont été organisés. Ce fut pour les joueurs et parents présents un moment agréable et convivial où des liens se tissent avec les membres du bureau.

Nous rencontrons toujours des problèmes d'insalubrité de la salle d'Hélène Boucher. Nous relevons cette situation chaque année sans voir de changements ! Les vestiaires n'ont jamais été rénovés, l'entrée se fait par un couloir à la peinture effritée, l'eau coule le long des murs proches d'installation électriques qui ne sont pas correctement protégées. Le sol de la salle est de plus en plus glissant et cela devient le problème à régler d'urgence pour éviter les accidents.

La fin d'année a été marquée par la recherche active de coach et de bénévoles car le nombre de licenciés augmente chez les jeunes. Un rapprochement a été opéré avec le club de l'ELAN Saint-Brieuc. Une entente au niveau des U9 et U11 filles permettra de relancer le basket féminin sur Saint-Brieuc

En tant que Président, je remercie les membres du bureau de la Saison 2015-2016. Ils ont consacré énormément de temps et d'énergie au bon fonctionnement de la section. Je tiens aussi à dire merci aux autres bénévoles, sur qui nous pouvons régulièrement compter. Je salue aussi le salarié David Huitric pour l'engagement et le professionnalisme avec lequel il encadre les jeunes et Sébastien Pinault pour son implication chaque week-end.

**Julien MICHEAU Janvier 2017**

## Badminton

La section existe depuis 1989. Comme évoqué depuis plusieurs années, nous voulons que tous les adhérents y trouvent leur place afin qu'ils puissent prendre du plaisir que ce soit au niveau individuel ou en équipe. Nous tenons à ces valeurs pour que tout le monde s'épanouisse à son niveau de pratique avec sérénité. Pour cela, l'Amicale Laïque emploie deux salariés : Anne Gaëlle (Diplômée d'Etat) et Gurvan (en contrat CAE et en formation DE) qui nous permettent de garantir un encadrement professionnel sur l'ensemble de nos créneaux (10 au total).

La section Badminton de l'Amicale Laïque possède cette année une équipe au niveau national (N3), une équipe au niveau régional (R1), quatre équipes au niveau départemental (D1, D2, D3 et D4) et une équipe en championnat vétérans (vice-championne départementale).

Nous restons un des plus gros clubs du département avec 176 licenciés. Nos représentations lors de tournois sont à de nombreuses reprises couronnées de succès tant au niveau départemental, régional, national et même international pour certains joueurs et joueuses.

De plus en plus de jeunes joueurs nous rejoignent, attirés par notre dynamisme ainsi que notre qualité d'encadrement et sont heureux de porter les couleurs de notre section.

### Titres marquants de la saison :

**Justine COQUIO** (1/2 finaliste en double dame R et finale en simple R au championnat de Bretagne, ¼ de finaliste en simple au Championnat de France, qualification Glasgow (intégration Groupe France) et top élite minimes, **Mélanie URVOY** (championne des Côtes d'Armor en double dame avec Elodie JACOB (joueuse du club) en mixte avec **Théo BOURDAIS** (joueur du club), **Sébastien LE GUILLOUX** (champion des Côtes d'Armor en double homme avec Anthony ALLENOU (Plaintel), vice championnat de Bretagne en simple et en mixte), **Benoit LE GUILLOUX** (Champion Bretagne vétéran mixte, en double homme avec son frère Sébastien LE GUILLOUX et finaliste en simple), **Pierrick JAFFRAIN** ( 3ème en simple au championnat de Bretagne vétérans), **Anne Gaëlle DEPAGNE** (½ finaliste en simple aux France vétérans et qualifiée pour les Europe, 1/4 de finaliste au championnat du monde vétérans en Suède), **Peter Armstead**(Finaliste championnat France vétéran en double et qualifié pour les Europe), **Romance Depagne et Martin Bellot**(1 er au classement départemental en mini-bad et poussin, Lisa Hyrien 2ème en poussine), **Killian Coquio** (vice- champion championnat Côtes d'Armor en simple et mixte avec **Lison Depagne**), **Marion Epivent** championne Côtes d'Armor en mixte.

### Relations avec la ville :

Nous pouvons nous appuyer sur la collaboration toujours positive avec le service des sports de la ville de St-Brieuc.

Sur le plan financier, les réponses de la Ville, du Conseil Départemental et de l'Etat aux demandes de subventions de l'Amicale Laïque Badminton sont satisfaisantes.

### Nos manifestations :

Comme tous les ans, nous organisons des manifestations telle que :

- un tournoi interrégional en mai ainsi qu'un tournoi régional en octobre.
  - un tournoi départemental jeunes en novembre
  - le traditionnel tournoi interne du mois de janvier pour fêter la galette et celui de l'Assemblée Générale (Bad, palets, boules).
- Ces journées ont pour but de réunir tous les adhérents (jeunes, adultes, loisirs, compétitions, parents...), et entretenir la cohésion de club et la convivialité.
- des rencontres loisirs avec d'autres clubs.
  - 3 stages sont organisés pour les jeunes en octobre, février et avril regroupant environ 50 joueurs .
  - notre équipe 1 qui évolue en N3 accueille 5 journées à domicile ce qui nous permet de réunir joueurs, supporters venant profiter du spectacle et de l'ambiance ou tout simplement découvrir notre sport.

### **Les bénévoles :**

Un club n'est rien sans ses bénévoles et je tiens à remercier les membres du bureau pour leur disponibilité et l'énergie qu'ils apportent à la section au quotidien. Je n'oublie pas les capitaines des différentes équipes qui ont un rôle important et difficile parfois, les parents, les licenciés.

### **Projets 2016-2017 :**

- Nous continuons notre travail en direction des jeunes (encadrement, accompagnement, implication des parents...)
- Formation de Gurvan
- Formation d'animateurs et d'arbitres et juges arbitre
- Labellisation école de badminton 4 étoiles (3 étoiles cette saison)

### **Ressources numériques :**

Notre site internet, qui devient un outil très important en termes de communication envers les adhérents et aussi un moyen de nous faire connaître.

Son adresse : <http://www.badalsb.com/>

Notre page Facebook : <https://www.facebook.com/saintbrieuc.badminton>

**Benoit LE GUILLOUX,  
Janvier 2017**





# amicale Laique

DES VALEURS À VIVRE

SPORT

CULTURE

ENFANCE JEUNESSE

## CENTRE DE VACANCES VOUVRAY

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE-CENTRE DE  
VACANCES

## Vouvray

L'été 2016 le Centre de Vouvray a accueilli 150 enfants sur l'ensemble des trois séjours. Le dernier départ, en augmentant le nombre des adolescent a permis d'équilibrer les deux premiers séjours incomplets, et de limiter l'excédent de charges à 1 067 €.

Il est important de rester vigilant quant à la fréquentation et de mettre en place des stratégies de mutualisation ou de partenariat.

Plus que les vacances à la journée, très en vogue depuis plusieurs années, les séjours de deux ou trois semaines développent chez les jeunes des capacités d'autonomie, et leur font découvrir les exigences du « vivre ensemble ». Ce sont des expériences qu'il nous semble essentiel de proposer aux jeunes. Ces séjours, au-delà des principes que porte notre Amicale laïque, permettent la découverte et le dépassement de soi. Il est important que notre centre de vacances continue d'affirmer ces objectifs à l'heure où d'autres considérations, notamment la logique comptable des collectivités, ont amené la fermeture de nombreux Centre d'accueils de jeunes.

Quant à la saison 2017, elle se prépare sereinement avec, à nouveau, trois séjours, construits sur les mêmes principes de découverte d'autres paysages, d'autres activités, d'autres jeunes, d'autres modes de vie quotidienne.

## BILAN DU CENTRE DE VACANCES ETE 2016

### 1. Rappel historique :

1950 : Début des camps de vacances itinérants « les caravanes ».

1959 : « La caravane » se sédentarise à Vouvray sur la commune de Châtillon en Michaille (Ain).

1965 : L'association achète le terrain, l'ensemble du centre fonctionne sous tentes (marabouts).

1969 : Début de la construction de bâtiments pour le confort et la sécurité, les jeunes et les adultes sont toujours logés sous tentes, hormis le cuisinier.

1989 : Début de la construction de chalets pour remplacer l'hébergement sous tentes.

1991 : Fin de la construction des chalets qui sont au nombre de neuf.

2005 : Création d'un séjour de 14 jours en juillet pour des jeunes âgés de 15 à 17 ans.

2008 : Le séjour des 11-14 ans d'août initialement de 21 jours descend à 14 jours et il y a trois séjours 15-17 ans en parallèle.

2009 : Trois séjours de 14 jours pour les 11-14 ans et les 15-17 ans aux mêmes dates et trois déclarations, une direction et 2 adjoints par séjour.

2011 : Réhabilitation du bloc sanitaire.

2014 : Réhabilitation de la cuisine et achat de matériel.

Le centre de vacances constitue un équipement ayant pour mission de permettre aux jeunes de pratiquer des activités sportives ou de loisirs dans un rayon de 50 kms autour de Vouvray, activités pouvant être réalisées en forme de mini-camp sous tentes, en refuge...

Pendant des années le centre a proposé des randonnées, les groupes partaient avec tout le matériel collectif et individuel transporté avec des « carrioles ». Puis d'autres activités ont vu le jour, le centre a utilisé des prestataires de services, l'organisation et la mise en œuvre de ces activités a également évolué.

### 2. Les activités proposées en 2016 :

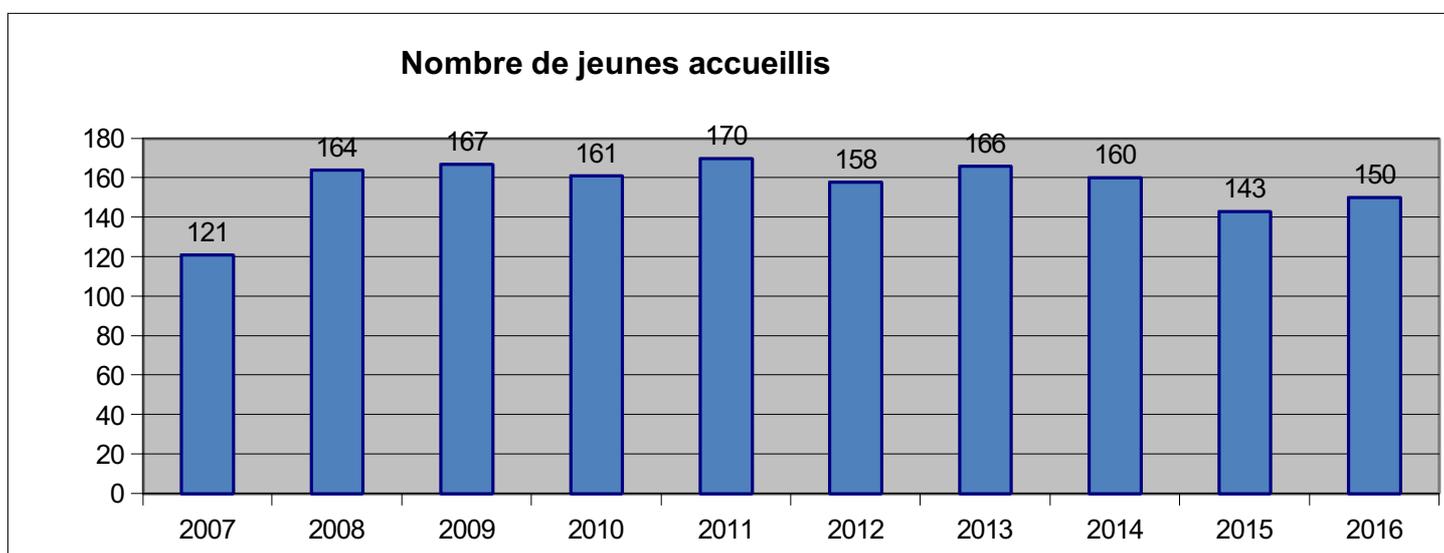
Les activités sont à dominante sportives et adaptées aux deux tranches d'âges : Défi Aquatique, Via-ferrata, Canyonning, Rafting, canoë-raft pour les 15-17 ans. Pour ces activités, nous faisons appel à des prestataires, l'encadrement devant être effectué par des personnes qualifiées, de plus le centre ne dispose pas du matériel adéquat pour ces activités.

Pour les autres activités, elles sont encadrées par le personnel du centre de vacances comme les randonnées avec des nuits en camping, en refuges de montagne, les veillées, les grands jeux...

Il est important de signaler que ces activités sont soumises aux aléas météorologiques et que parfois, elles ne peuvent être effectuées.

### 3. Evolution des effectifs :

Depuis 1959 entre 120 à 170 enfants ont été accueillis chaque été. En 2016, nous avons accueilli 150 jeunes



#### **4. Résultat financier 2016 :**

Comme l'an dernier, nous n'avons pas réussi à inscrire le nombre de jeunes prévu. Il manquait neuf inscrits pour être dans les prévisions. Donc un déficit annoncé de plus de 7000€.

Pour autant, le déficit n'est que de 1067€ en effet nous avons réussi à diminuer les pertes. David, le directeur du mois d'Août, a accepté d'inscrire plus de jeunes sur son séjour d'Ados. Ils étaient 21 jeunes au lieu de 14. Il a fallu s'adapter au dernier moment car les inscriptions sont arrivées très tard. Nous avons continué à inscrire des jeunes jusqu'en juillet. Cela nous a amené à réfléchir aux jauges des séjours pour les années à venir, c'est dire que nous envisageons désormais de ne plus nous arrêter à 14 ados si nous avons de la demande. Nous pourrions par exemple inscrire 55 jeunes de 11 à 17 ans et ensuite organiser les séjours en fonction du nombre d'inscrits par tranche d'ages.

D'autre part nous avons diminué le nombre animateurs sur certain séjour moins rempli et avons bénéficié des animateurs mis à disposition de l'Amicale Laïque.

<b>PREVISIONS DU CENTRE DE VACANCES ETE 2017</b>
--

#### **5. Prévisionnel des dates et prix de séjour 2017 :**

En 2017, les vacances scolaires ne débuteront officiellement que le samedi 8 juillet. Par conséquent il ne sera plus possible de proposer 2 séjours en juillet comme les années précédentes.

Après réflexion, nous avons décidé de proposer de nouveau trois séjours de 14 jours, tout au long de l'été et de ne faire des départs que les samedis, donc des retours des vendredis. Nous espérons ces dates, sur des semaines complètes conviendront aux familles.

##### Ces séjours auront lieu :

- V1 et VA1 du samedi 8 au vendredi 21 juillet 2017 (14 jours)
- V2 et VA2 du samedi 22 juillet au vendredi 4 août 2017 (14 jours)
- V3 et VA3 du samedi 5 au vendredi 18 août 2017 (14 jours)

**Tarifs: Les séjours 11- 14 ans passeront à 790€ (+ 10€ par rapport à 2016)  
Les séjours 15-17 ans passeront à 870€ (+ 10€ par rapport à 2016)**

#### **Achats et travaux à prévoir :**

1. Sol et faux plafond du réfectoire 2017 pour un montant de 19 108.43 €.
2. Peinture extérieure des chalets dans 2018.
3. Peinture intérieure des chalets à prévoir en 2018.

**ATTESTATION**

Du 01/11/2015 au 31/10/2016

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

**CENTRE DE VACANCES**  
**Pour l'exercice du 01/11/2015 au 31/10/2016**

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total ressources</b>	<b>112 629,72 €</b>
<b>Résultat net comptable</b>	<b>-1 067,73 €</b>
<b>Total du bilan</b>	<b>219 787,19 €</b>

Fait à Trégueux,  
Le 09/12/2016.

Benoit CHARLES,  
Expert-comptable.

**BILAN - ACTIF**

Du 01/11/2015 au 31/10/2016

<b>ACTIF</b>	Exercice du 01/11/2015 au 31/10/2016			01/11/2014 au 31/10/2015
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains	2 862,07		2 862,07	2 862,07
Constructions	166 392,59	55 268,75	111 123,84	118 743,76
Installations techniques, matériels	16 850,20	16 335,03	515,17	
Autres immobilisations corporelles	105 536,88	87 347,85	18 189,03	22 936,78
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>291 641,74</b>	<b>158 951,63</b>	<b>132 690,11</b>	<b>144 542,61</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Créances redevables et comptes rattachés				
Autres	19 294,00		19 294,00	33 269,70
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	67 420,38		67 420,38	57 563,81
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	382,70		382,70	384,25
<b>TOTAL (III)</b>	<b>87 097,08</b>		<b>87 097,08</b>	<b>91 217,76</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (V)</b>				
<b>Ecart de conversion actif (VI)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>378 738,82</b>	<b>158 951,63</b>	<b>219 787,19</b>	<b>235 760,37</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

**BILAN - PASSIF**

Du 01/11/2015 au 31/10/2016

<b>PASSIF</b>	Du 01/11/2015 au 31/10/2016	Du 01/11/2014 au 31/10/2015
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	108 548,78	108 548,78
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	49 483,34	54 180,78
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	-1 067,73	-4 697,44
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	28 070,32	31 007,85
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>185 034,71</b>	<b>189 039,97</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>Fonds dédiés</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL (IV)</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	24 762,49	29 735,21
Emprunts et dettes financières divers (3)		
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 892,28	2 834,45
Dettes fiscales et sociales	737,00	814,27
Redevables créditeurs		
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 360,71	13 336,47
<b>Instruments de trésorerie</b>		
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>TOTAL (V)</b>	<b>34 752,48</b>	<b>46 720,40</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>	<b>(VI)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>219 787,19</b>	<b>235 760,37</b>
(1) Dont à plus d'un an	19 605,21	24 762,49
(1) Dont à moins d'un an	15 147,27	21 957,91
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/11/2015 au 31/10/2016

	Du 01/11/15 au 31/10/16	Du 01/11/14 au 31/10/15
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	108 675,71	109 993,41
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 000,00	2 000,00
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	453,60	
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	1 500,41	1 600,00
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>112 629,72</b>	<b>113 593,41</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>		
Achat de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achat de matières premières et de fournitures		
Variation de stock de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements	201,41	779,18
Variation de stock d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	81 254,00	83 399,70
Impôts, taxes et versements assimilés	573,00	563,00
Salaires et traitements	15 836,48	16 964,60
Charges sociales	5 188,06	6 358,43
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	12 402,50	13 059,42
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	123,90	0,81
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>115 579,35</b>	<b>121 125,14</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>-2 949,63</b>	<b>-7 531,73</b>
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	282,05	514,99
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>282,05</b>	<b>514,99</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 002,68	1 180,66
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>1 002,68</b>	<b>1 180,66</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>-720,63</b>	<b>-665,67</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	1 555,00	1 168,89
Sur opérations en capital	2 937,53	3 096,57
Reprises sur provisions et transferts de charges		

**99901 - CENTRE DE VACANCES**  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/11/2015 au 31/10/2016

	Du 01/11/15 au 31/10/16	Du 01/11/14 au 31/10/15
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>4 492,53</b>	<b>4 265,46</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	1 890,00	765,50
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>1 890,00</b>	<b>765,50</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>2 602,53</b>	<b>3 499,96</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>-1 067,73</b>	<b>-4 697,44</b>
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>117 404,30</b>	<b>118 373,86</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>118 472,03</b>	<b>123 071,30</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>-1 067,73</b>	<b>-4 697,44</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL PRODUITS</b>		
<b>CHARGES</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL CHARGES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>-1 067,73</b>	<b>-4 697,44</b>
* Y compris :   Redevances de crédit-bail mobilier Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		545,51
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		1 356,00
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	2 602,53	3 499,96